



Communiqué de presse
Paris, le 15 avril 2021

Baromètre PRISM'EMPLOI **Janvier 2021**

PREAMBULE

Le Baromètre mensuel Prism'emploi évolue à partir de l'édition de janvier 2021.

En premier lieu, il est désormais élaboré sur les données transmises par les ETT à Siaci Saint Honoré, l'organisme chargé par la branche du travail temporaire de collecter et consolider les données relatives aux missions d'intérim de l'ensemble du secteur. Ces données représentent la totalité de l'emploi intérimaire, y compris les CDI Intérimaires.

En second lieu, Prism'emploi enrichit son baromètre 2021 d'une double référence aux années 2019 et 2020. En janvier et en février, les commentaires résultent de la comparaison avec le même mois de l'année 2020. En revanche, à partir du mois de mars, compte-tenu de l'effondrement de plus de 60 % du marché observé lors de la survenue de la crise sanitaire en mars 2020, les commentaires seront élaborés en comparaison avec le même mois de l'année 2019.

Au-delà de ces deux modifications, le baromètre Prism'emploi reste inchangé. Il décrit toujours les évolutions en pourcentage de l'emploi intérimaire observées au cours de l'ensemble du mois (par rapport au même mois de l'année de comparaison) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements. Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.



Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JANVIER 2021

En janvier 2021, le travail temporaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) compte pour 620 851 emplois en équivalent temps plein (ETP), **soit une baisse de -4,9 % par rapport à janvier 2020**, correspondant à la destruction d'environ 32 000 ETP sur une année entière.

L'intérim est orienté à la baisse dans l'ensemble des grands secteurs d'activité, à l'exception notable des transports et de la logistique, qui enregistrent une progression de +8,8 % (par rapport à janvier 2020).

L'industrie et le BTP se situent légèrement en dessous de la tendance moyenne avec respectivement -5,6 % et -6,3 % par rapport à janvier 2020.

Les deux secteurs les plus pénalisés par la situation économique et sanitaire sont les services (avec -8,1 % par rapport à janvier 2020) et le commerce (avec -11,4 % par rapport à janvier 2020).

Dans ce contexte, les emplois les plus qualifiés - soit les cadres et professions intermédiaires avec -6,0 % et les ouvriers qualifiés avec -7,3 % - connaissent une baisse plus forte que ceux des premiers niveaux de qualification. Le nombre d'employés diminue en effet de -4,9 %, celui des ouvriers non qualifiés de -1,8 %.

L'évolution géographique fait apparaître deux régions en très légère croissance : Hauts-de-France avec +0,4 % (par rapport à janvier 2020) et Centre-Val-de-Loire avec +0,3 % (par rapport à janvier 2020).

A l'opposé, l'Ile-de-France se distingue par une dégradation nettement plus marquée que la moyenne (-14,2 % par rapport à janvier 2020), enregistrant à elle seule la moitié des destructions d'emplois du mois.

En janvier 2021, le CDI Intérimaire représente 46 060 ETP, soit 7,4 % de l'emploi intérimaire. Malgré un contexte de crise sanitaire et économique, les agences d'emploi ont accru leur effectif en CDII de 5 067 ETP sur un an, correspondant à une hausse de 12,4 % par rapport à janvier 2020. Cette forte mobilisation contribue à la sécurisation des parcours professionnels des salariés intérimaires, qui constitue une priorité du secteur.

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de janvier 2021 par rapport à janvier 2020

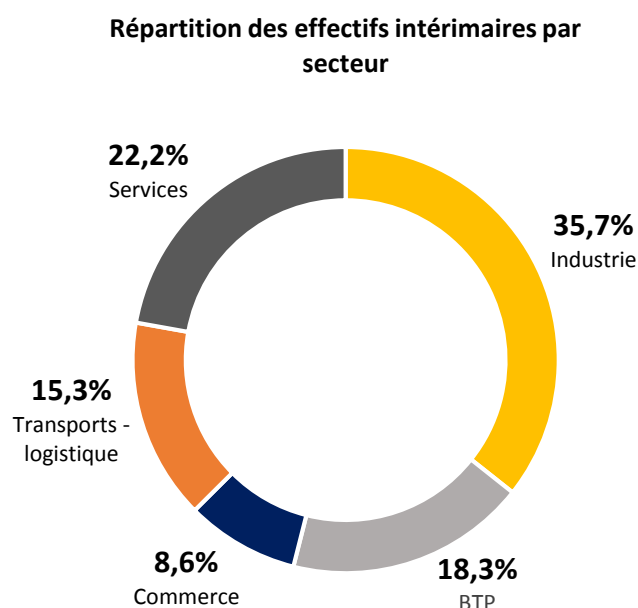
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-4,9 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

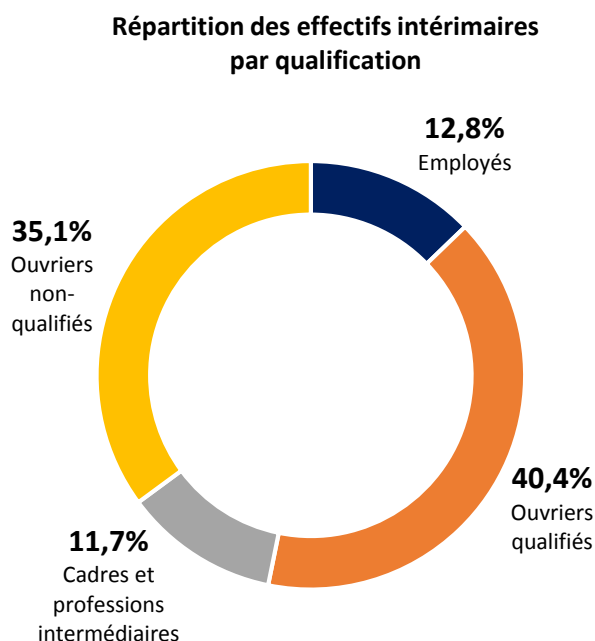
L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+8,8 %), mais diminue dans l'industrie (-5,6 %), le BTP (-6,3 %), les services (-8,1 %) et le commerce (-11,4 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications diminuent

L'emploi intérimaire recule chez les ouvriers non qualifiés (-1,8 %), les employés (-4,9 %), les cadres et professions intermédiaires (-6,0 %) et les ouvriers qualifiés (-7,3 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES DE JANVIER 2021 par rapport à janvier 2019 et janvier 2020

	2019	2020
Évolution globale	-6,8 %	-4,9 %
BTP	-5,0 %	-6,3 %
Industrie	-15,3 %	-5,6 %
Services	-2,1 %	-8,1 %
Transports	+13,7 %	+8,8 %
Commerce	-12,5 %	-11,4 %

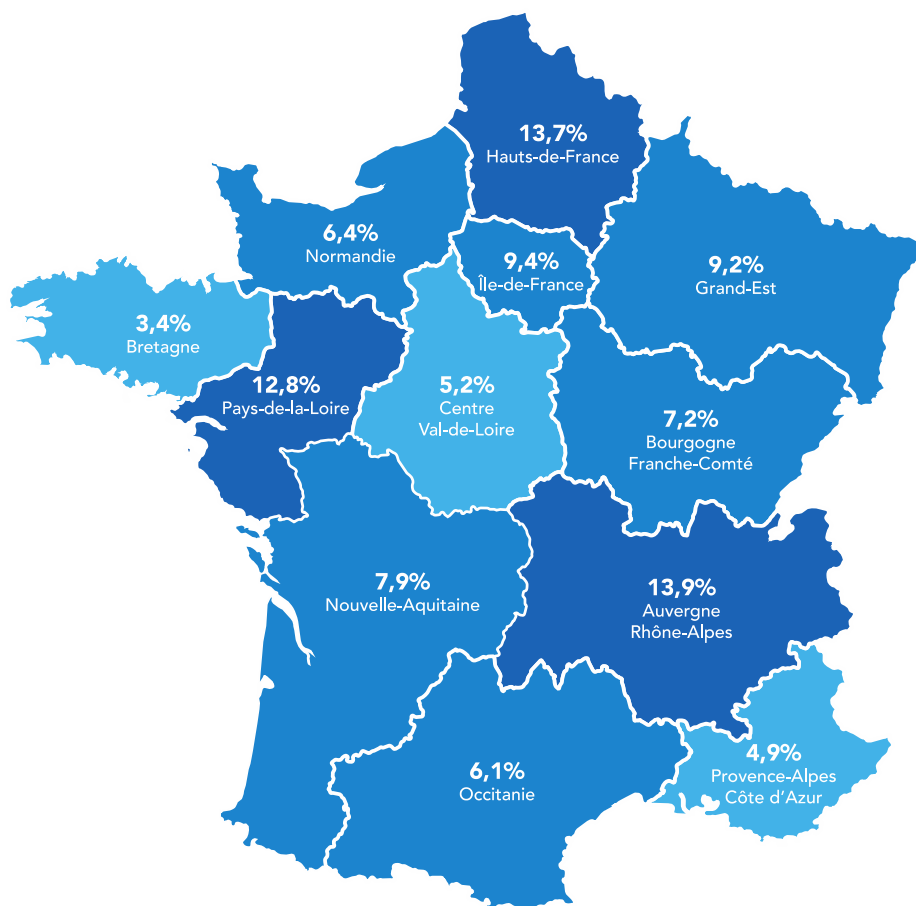
LE CDI INTÉRIMAIRE

En janvier 2021, le CDI Intérimaire représente 7,4 % de l'emploi intérimaire soit 46 060 ETP.

Dans le détail des régions, le recours au CDI Intérimaire dans la structure de l'emploi intérimaire dépasse les 10,0 % dans 3 régions : Pays de la Loire (12,0 %), Hauts-de-France (10,8 %) et Bourgogne-Franche-Comté (10,2 %).

La répartition géographique de ces contrats se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Auvergne-Rhône-Alpes (13,9 %), Hauts-de-France (13,7 %) et Pays de la Loire (12,8 %).

REPARTITION DES CDII PAR REGION :



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de janvier 2021 par rapport à janvier 2020

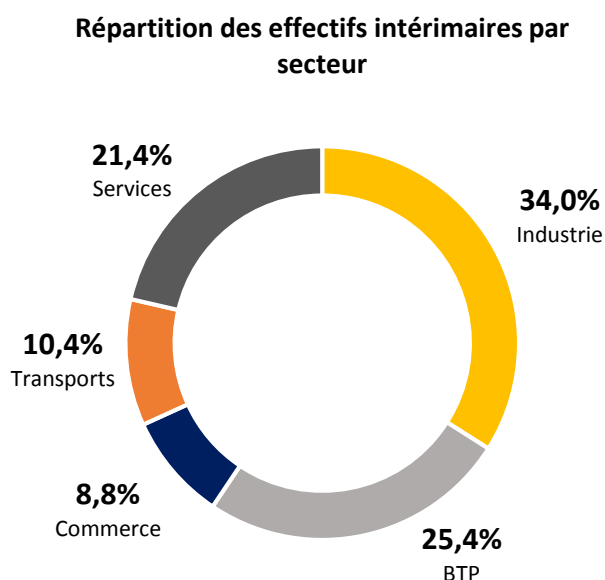
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires sont en baisse (-3,9 %) en région Nouvelle-Aquitaine.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

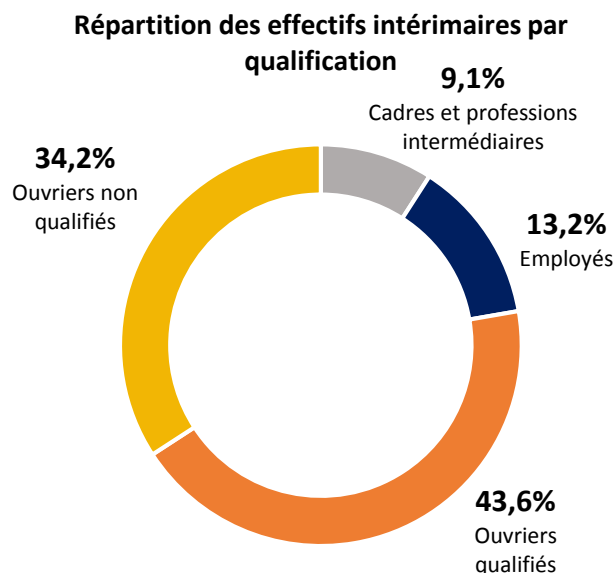
L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+23,2 %) mais diminue dans le BTP (-4,6 %), les services (-5,3 %), l'industrie (-7,4 %) et le commerce (-9,3 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+0,3 %) et les employés (+0,2 %) mais recule chez les ouvriers qualifiés (-7,2 %) et les cadres et professions intermédiaires (-8,4 %).



TENDANCES TERRITORIALES :

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Charente	-2,3 %	7,8 %
Charente-Maritime	-10,0 %	9,9 %
Corrèze	+7,0 %	9,3 %
Creuse	+10,0 %	9,1 %
Dordogne	+4,1 %	8,7 %
Gironde	-6,5 %	5,1 %
Landes	-4,2 %	6,9 %
Lot-et-Garonne	-5,8 %	6,0 %
Pyrénées Atlantiques	-2,7 %	6,0 %
Deux-Sèvres	-5,0 %	6,3 %
Vienne	+1,7 %	11,1 %
Haute-Vienne	-5,8 %	9,3 %

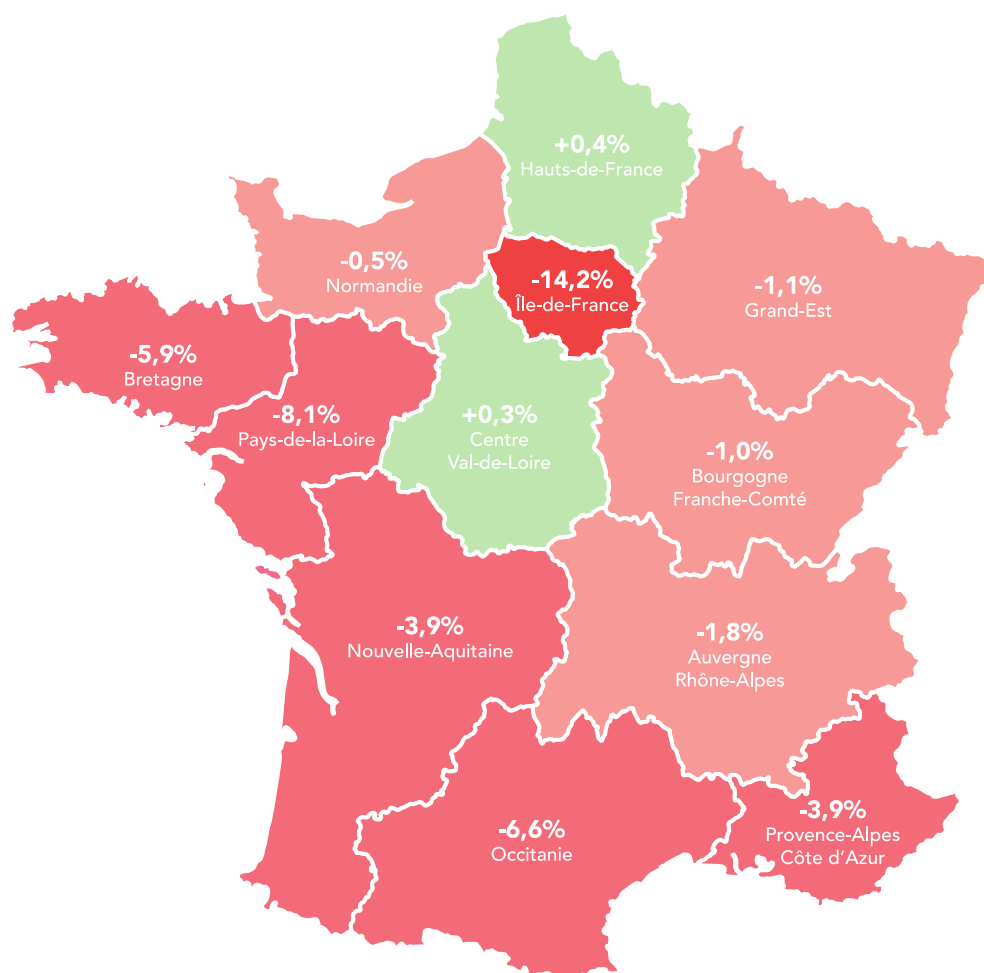
LA FRANCE DES RÉGIONS

Janvier 2021 par rapport à Janvier 2020

La majorité des régions sont en baisse

En janvier 2021, seules deux régions sont caractérisées par une très légère croissance : Hauts-de-France (+0,4 % par rapport à janvier 2020) et Centre-Val-de-Loire (+0,3 % par rapport à janvier 2020). A l'opposé, l'Île-de-France se distingue par une dégradation nettement plus marquée que la moyenne (-14,2 % par rapport à janvier 2020), enregistrant à elle seule la moitié des destructions d'emplois du mois.

EVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE PAR RÉGION :



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi